Chambre de commerce
et d'industrie du Jura
Renforçons nos ambitions

Allocution de Pierre-Alain Berret, directeur CCIJ

Plus de 1'000 personnes, dont 300 jeunes, 26 entreprises participantes : la 2e Nuit des entreprises, le 12 septembre 2024, a donné une visibilité forte au savoir-faire exceptionnel de nos entreprises. Cet événement nous offre un moment privilégié avec le grand public et crée des ponts avec le monde des entreprises, encore méconnu. Des jeunes auront pu s'intéresser aux métiers techniques, découvrir peut-être l'environnement de leur futur employeur… La Nuit des entreprises a trouvé son public et son rythme de croisière, les années paires… Elle reviendra donc en 2026.

J'aimerais, Mesdames et Messieurs, ouvrir cette revue 2024 avec quelques mots sur les événements organisés par la CCIJ. Ils sont l'une des propositions de valeur les plus fortes de notre association aujourd'hui. Notre engagement est de proposer des rencontres stimulantes, informatives, en traitant l'actualité sans a priori mais de manière scientifique, favorisant l'échange de vues et d'expériences, le débat. Comme au foot, la 3e mi-temps n'a pas été négligée, avec des discussions qui se prolongent -parfois très tard – autour d'un verre et d'un cocktail dinatoire. Ça peut faire sourire, mais c'est là que les cartes de visites s'échangent, que les contacts se créent, tout comme certaines amitiés d'ailleurs, et je ne pense pas que cela nuise aux affaires. Bien au contraire.

Nous avons proposé l'an dernier plus d'une vingtaine d'événements. Le plus souvent, nous sommes allés dans les entreprises, là où les choses se passent, comme lors de la visite exceptionnelle du nouveau centre logistique des Ateliers Busch à Chevenez. Visite très inspirante ! Je retiens aussi de cette année 2024 le 5-7 consacré à l'image de soi avec deux stylistes renommés et… plus de 70 participants, tous soucieux de leur image ! La prévention du burnout par le jeu – un thème malheureusement toujours d'actualité et traité de façon originale, le petit-déjeuner vitaminé consacré à chatGPT que nous avons dû dédoubler en raison de l'affluence. Nous nous sommes également intéressés à la pile du futur, avons échangé de bonnes pratiques en matière de mobilité et parlé de cybersécurité dans l'industrie 5.0. Et bien entendu il y a eu les incontournables comme la présentation des résultats de la grande enquête conjoncturelle d'automne, les apéritifs d'été et d'hiver et la désormais fameuse et très attendue sortie VTT de la fin juin, qui propose un réseautage de qualité à une cinquantaine de dirigeantes et dirigeants. Le réseau fait la force, a dit tout à l'heure notre président…

Autre proposition de valeur de votre CCIJ, des formations très ciblées sur les besoins des entreprises. Nous avons développé ici différents thèmes, la communication sur les réseaux sociaux, la sécurité en entreprise, la prévention des problèmes psychosociaux… à chaque fois nous avons travaillé avec des partenaires de haut niveau pour permettre aux participants d'acquérir de nouvelles compétences.

Le soutien à l'export fait partie des prérogatives historiques des Chambres de commerce et nous avons à cœur d'apporter un appui concret et professionnel à nos membres aux prises avec les formalités douanières souvent complexes. Plusieurs cours ont été mis sur pied l'année dernière ainsi que des « cours personnalisés », sur site, lorsque le besoin s'en est fait sentir.

A l'exception des week-ends et des jours fériés, notre service de légalisations répond chaque jour aux sollicitations de nos membres qui souvent, ont besoin des documents légaux à très brève échéance. Cela requiert de notre part beaucoup de rigueur et de disponibilité. Ce sont surtout des contacts très enrichissants avec nos clients. Malheureusement, comme vous le savez, cette activité suit une tendance baissière qui s'est brutalement accélérée avec la fermeture de BAT à Boncourt, jusque-là le plus important client de ce service.

Ainsi, en 2024, nous avons légalisé 733 documents, contre 912 en 2023, soit une baisse de 20%, pour une valeur totale de 16,05 millions de francs, contre 24,7 millions en 2023… une baisse ici de 35%. Le départ de BAT n'est pas le seul à expliquer cette évolution, la conjoncture actuelle se reflète également dans ces chiffres.

S'agissant des carnets ATA, nous en avons délivré 301 l'an passé, 6 de plus qu'un an plus tôt. La valeur a atteint 16,2 millions de francs, contre 12,3 en 2023. A l'échelle suisse, le montant global des carnets émis s'élève à 4,3 milliards de francs.

La valeur maximale d'un carnet s'est élevée à 877'000 francs et la valeur minimale à 393 francs. A noter qu'au plan national, les valeurs maximales enregistrées en 2024 pour un carnet ATA ont été relevées à Zurich pour 23,2 millions et à Neuchâtel pour 20,9 millions. La plus basse en Argovie pour 12.80.- Au niveau du nombre, et pour un peu comparer nos 301 carnets avec nos voisins, Neuchâtel en émet 2'400, Fribourg plus de 3'000… le Liechtenstein, avec 215 carnets, ferme la marche de ce classement.

Avant de passer au volet politique, deux chiffres encore : 558 entreprises étaient membres de la CCIJ à fin 2024, représentant plus de 17'000 emplois. Deux chiffres en hausse régulière ces dernières années, et un sociétariat que nous nous réjouissons d'ouvrir aux entreprises de Moutier dans les mois qui viennent. Des entreprises prévôtoises que nous rencontrerons le 2 juillet prochain à l'initiative de la Municipalité de Moutier qui, avec nous, partage la volonté

d'assurer un transfert harmonieux de la ville et de ses différentes composantes dans le Jura.

Ce transfert a été plébiscité dans les urnes le 22 septembre 2024 à l'occasion d'un vote historique que la CCIJ a soutenu publiquement. Ce fut d'ailleurs l'un des seuls points de satisfaction pour nous au plan des votations, car 2024 fut, sinon, une année marquée par plusieurs combats difficiles, en particulier dans le domaine des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle. La Chambre s'est opposée à l'octroi d'une 13e rente AVS, objet largement accepté par le peuple le 3 mars. Nous avons estimé qu'il serait préférable de soutenir les personnes à faible revenu par une augmentation des prestations complémentaires plutôt que de verser à tout le monde, en mode « arrosage », une 13e rente AVS. Nous nous sommes engagés dans l'intervalle pour un financement de cette 13e rente par une augmentation de la TVA plutôt que des cotisations salariales, une solution qui a l'avantage de faire participer tout le monde selon ses moyens, y compris d'ailleurs les personnes âgées, sans augmenter directement le coût du travail.

Quelques mois plus tard, le 22 septembre, c'est la réforme de la LPP qui est passée à la trappe. Elle n'était certes pas parfaite, et surtout très technique et difficile à vulgariser, mais avait l'énorme avantage de permettre à des personnes à faibles revenus, ou qui cumulent plusieurs revenus, de se constituer une épargne LPP avec la contribution, à 50% de l'employeur. AVS et LPP seront confrontés à des défis de financement majeurs ces prochaines années en raison d'une part de l'évolution démographique, d'autre part des grandes incertitudes qui pèsent sur le 3e cotisant, à savoir les marchés financiers.

Les votations sont une chose, le travail au quotidien pour faire bouger les lignes en est une autre et je relève ici quelques succès au plan cantonal, mais aussi fédéral. Ici, nos démarches sont souvent couronnées de succès grâce à l'appui de nos différents partenaires… Encore le réseau… Je ne citerai qu'un exemple récent : la prolongation d'une année de la durée maximale d'indemnisation en cas de RHT.

Très tôt, certaines de nos entreprises membres nous avaient alerté à ce sujet. Nous avons élaboré un argumentaire et pris les contacts nécessaires pour obtenir le soutien des autres Chambres de commerce de Suisse latine et des faîtières horlogères. L'Union patronale, dont nous sommes membres, a ensuite relayé efficacement notre demande au plus haut niveau. Aujourd'hui, le résultat obtenu démontre l'efficacité du réseau des faîtières, parfaitement connectées et liées entre elles aussi par des personnes qui se connaissent, s'apprécient et défendent des causes communes, pour le bien de nos entreprises.

J'aimerais terminer cette revue 2024 en remerciant sincèrement nos membres de la confiance qu'ils témoignent à la Chambre de commerce. Nous faisons tout

notre possible pour défendre leurs intérêts auprès du monde politique et obtenir le meilleur cadre possible à leurs activités. Ce monde de l'entreprise reste pour moi une source d'inspiration tant on y trouve de passion, d'expertise, d'innovation, de volonté d'aller au-delà de ce qu'on fait déjà… Faire partie de cet écosystème et apporter notre pierre à ce bel édifice représente un privilège et je mesure pleinement cette chance chaque jour, alors encore une fois MERCI à vous tous.

Je tiens à dire encore un mot à l'endroit de notre président sortant. Cher Georgy, j'ai eu un immense plaisir de traverser ces six années à tes côtés… et j'ai beaucoup appris, notamment ce que veulent dire les mots « recevoir » et « accueillir » - tu es un maître en la matière ! Tu m'as parfois aussi donné un peu le tournis : rarement je n'ai vu un cerveau autant en ébullition, capable de générer une idée à la seconde… et surtout : rarement je n'ai côtoyé quelqu'un d'aussi généreux et d'une telle gentillesse. Tu peux être certain que nous prendrons soin de l'héritage que tu nous laisses et si jamais tu poursuis tes entraînements de gym à la rue de l'Avenir, j'espère que de temps en temps tu traverseras la route pour venir nous dire bonjour. Encore une fois merci pour tout cher Georgy !

Et puis enfin mes remerciements à mes collègues du Secrétariat de la CCIJ. Des personnes compétentes, motivées et… créatives, qualité essentielle pour inventer l'avenir. Je me réjouis de les revoir toutes bientôt puisque vous savez peut-être que nous avons eu le privilège d'avoir deux jeunes mamans parmi nous, sur une équipe de six, que nous nous sommes beaucoup réjouis pour elles mais qu'elles nous ont quand même un peu manqué.

Je vous remercie de votre attention.

Pierre-Alain Berret
Directeur CCIJ